

# HANDICAP, MILIEU ORDINAIRE ET FORMATION CONTINUE

Joël ROY

Cet article relate une action de formation continue en lecture/écriture entreprise par les formateurs de l'I.M.Pro. de Palaiseau à destination d'anciens élèves maintenant employés dans diverses entreprises.

Ce témoignage est intéressant - si on songe au premier terme du titre "handicap", et à la réalité qu'il évoque. Il montre que, quel que soit le public concerné, la solution aux difficultés de lecture consiste d'abord à donner des raisons de lire. C'est le mérite des responsables de cette action de l'avoir compris, même s'ils font par ailleurs état de leurs difficultés et de leurs interrogations.

## PRÉAMBULE

Cette action est née du désir de voir la loi de juillet 71 sur la formation continue (qui impose de penser la formation professionnelle dans la durée) s'appliquer aux anciens élèves de l'IMPro de Palaiseau<sup>1</sup>. Cette loi, renforcée par celle de 1987, insiste sur le droit à la formation du jeune handicapé comme de tout salarié.

L'important était de sensibiliser les chefs d'entreprises à ce sujet.

Afin de vérifier qu'une action dans ce sens serait profitable il a été décidé de plonger de jeunes travailleurs handicapés mentaux, anciens élèves de l'IMPro, dans un bain de lecture. Un séjour d'une semaine à Bessèges<sup>2</sup> fut décidé. Les employeurs devraient libérer ces employés sur leur temps de travail et participer financièrement à cette action. À la suite de ce séjour parents et employeurs de ces jeunes furent réunis et l'expérience fut jugée par tous très positive. Il fallait dès lors ne pas perdre les acquis et entretenir la motivation afin que, la preuve étant faite du bénéfice qu'une telle démarche apportait, l'on puisse élargir les champs d'action et penser une progression à plus long terme.

## LA MISE EN PLACE

Des contacts furent pris auprès d'entreprises susceptibles de devenir des partenaires : le C.E.A de Saclay et BULL. Afin de les convaincre, une enquête fut menée auprès de différents responsables d'entreprises ou de services de collectivités employant déjà des handicapés mentaux, ce qui aboutit à la rédaction d'une brochure contenant le cahier des charges de cette action, d'où nous tirons le texte ci-après résumant le sentiment des employeurs.

### **La parole des employeurs :**

*Si la société a focalisé sur la différence, elle a malheureusement oublié de remarquer la potentialité, connue ou inconnue, des handicapés. Cette potentialité intéresse les entreprises. Les jeunes formés à l'IMPro seront capables d'assumer une responsabilité au sein de la société.*

*L'insertion : elle est une nécessité pour l'entreprise. Le handicapé se présente naturellement comme agent moralisateur porteur de valeurs humaines.*

*Il est un facteur socialisant et un pôle d'équilibre affectif : la réussite de son insertion dépendant*

<sup>1</sup> I.M.PRO. Institut médico-professionnel. 37 rue Jacques Duclos. 91120 Palaiseau

<sup>2</sup> Centre National de Classes Lecture, 30160 Bessèges

*grandement d'éléments humains, il est générateur de motivation de dynamisme et de valorisation. Le handicapé transforme les rapports hiérarchiques en rapports humains. Les performances de l'équipe s'en trouvent améliorées.*

*Pour favoriser et conforter l'insertion des personnes différentes, un accompagnement (parfois à vie ?) est nécessaire. Riche d'enseignements, porteuse de joie, mais souvent fragile, une intégration peut se voir contrariée par des facteurs humains, mais aussi d'ordre socio-économique. En cas de besoin l'éducateur de suite pourra être appelé à convaincre une personne de la nécessité de se (trans)former professionnellement, afin de bénéficier d'un réel plan de carrière.*

*Il va de la dignité du handicapé comme de celle de toute personne humaine : il a droit à un poste qui ait un sens, il devra s'y montrer performant, et pour cela il jouira des promotions et avancements dus à son poste.*

***Une formation professionnelle ?*** Chacun y a droit. Elle sert à améliorer la motivation des personnes et la qualité de leur travail. Plus on est formé, et plus on est autonome, et plus on est performant. ... Avec d'autres "plus" en ce qui concerne les handicapés : l'interaction vie privée/vie professionnelle est encore plus forte que chez les personnes ordinaires : la prise d'autonomie professionnelle est indispensable pour pouvoir vivre de façon indépendante, voire pour vivre seul.

***Une formation professionnelle pour les handicapés ?*** Cela devrait les aider dans leur prise d'autonomie. Chacun doit, au sein de l'entreprise, faire ses preuves, se rendre performant et indispensable pour améliorer la qualité des prestations offertes. Cela devrait également servir d'émulation dans certains secteurs où les agents ordinaires ne sont pas toujours suffisamment demandeurs en matière de formation.

***Élever le niveau des consciences est une nécessité qui peut être exprimée en termes de survie d'une entreprise.***<sup>3</sup>

Cette brochure contenant le cahier des charges de la future action de formation fut présentée aux partenaires qui l'approuvèrent.

Le C.E.A de Saclay décida de financer les heures de formation et BULL offrit les moyens technologiques : des micro-ordinateurs qui permettront d'inscrire ELMO dans le programme de cette action.

Il ne restait plus qu'à négocier avec les entreprises employant des travailleurs handicapés mentaux afin que celles-ci acceptent de libérer sur leur temps de travail les futurs stagiaires de cette formation...

## ORIENTATIONS DU PLAN

### **Action de Formation Continue Lecture-Ecriture**

#### **Ce plan veut :**

- Permettre au jeune de jouer pleinement son rôle de partenaire au sein de l'entreprise.
- Le mettre en situation vraie d'apprentissage qu'il devra réinvestir dans son travail.
- Lui faire prendre conscience qu'en améliorant ses compétences il améliore ses performances... donc... Soutenir le projet d'insertion par un enrichissement des pratiques

<sup>3</sup> in Handicap, milieu ordinaire et formation, nov.91

de lecture et de production d'écrits.

**Les modalités :**

Une action hebdomadaire de 3 heures pendant 42 semaines, soit 126 heures pour l'année. Elle suppose la présence de trois à cinq animateurs (nécessité d'une pédagogie en - très - petits groupes).

**Le lieu :**

À I.L.M.pro de Palaiseau.

**Le contenu :**

Trois activités sont prévues en alternance :

**1) Activité d'analyse d'écrits divers :** écrits de la vie quotidienne, documentaires sociaux, divertissements. Recherche en bibliothèque. Enquêtes...

Ceci afin

- d'instaurer **la lecture comme activité sociale** : il faudra effectivement, si l'on veut réunir les conditions qui permettront d'utiliser l'écrit comme instrument de compréhension du monde, s'employer à intégrer les divers écrits disponibles dans la vie quotidienne.

- de favoriser l'accès **aux sources de documentation** : pour voir accéder aux écrits dont on a besoin pour s'informer, pour agir, pour se divertir...

**2) Activité de production de textes :**

**a) Rédaction d'un journal du groupe.**

- On travaille en forme de comité de rédaction.

- Diverses pistes de réflexion sont explorées sous forme de rubriques.

- On analyse ses propres rapports au monde du travail : la place qu'on y occupe, les rapports qu'on entretient avec ses collègues, le rôle que l'on a à y jouer...

- Le journal doit être emporté pour être lu dans la famille, au foyer, dans l'entreprise...

Il se veut un outil de construction de la pensée, afin qu'il soit donné au jeune d'avoir un recul et un regard critique

sur son texte et par conséquent sur sa pensée propre.

**b) Invention et rédaction d'une fiction,**

Tout d'abord sous forme de feuilleton dans le journal, puis, ensuite, sous forme de livre (roman ? ...)

Cela devrait permettre, outre une réalisation valorisante, de se repérer plus aisément dans le temps, d'exercer sa mémoire, mais également d'ouvrir son esprit et d'accepter, puis de reprendre à son propre compte les apports du groupe.

**3) Activité de systématisation :**

Par l'entraînement sur micro-ordinateur des compétences techniques de lecture à l'aide du logiciel ELMO 0. Ce logiciel permet un travail sur des textes qu'on lui fournit, et à partir desquels il propose activités, exercices et aides pour les réussir. C'est le moyen de rencontrer des écrits, aussi nombreux et diversifiés qu'il est souhaité, qui contiennent des éléments de réponse aux questions que l'on se pose. Le second avantage est l'organisation des aides, des activités réflexives, des systématisations.

Outre les apprentissages, ce sont des comportements de lecteur qui sont développés par cet entraînement.

### **Les acteurs :**

- **Les formateurs** de ce plan sont des instituteurs spécialisés et des éducateurs techniques spécialisés, enseignants de l'IMPro. Des intervenants extérieurs se joignent à l'équipe.
- **Les stagiaires** sont des anciens élèves de l'établissement, ou non. L'hétérogénéité des niveaux n'est pas un obstacle au bon fonctionnement du groupe.

## **LE PUBLIC CONCERNÉ par cette action**

12 jeunes adultes, travailleurs handicapés mentaux, insérés en milieu ordinaire de travail. Leur participation est de leur propre fait, ou demandée par la famille, l'entreprise...

**F.D** : la plus jeune du groupe (20 ans). Elle doit quitter l'IMPro pour être embauchée en janvier 1992, en service de cantine. Elle se repère dans un écrit mais rencontre beaucoup de difficultés pour écrire.

**L.vH** : a quitté l'IMPro depuis 8 ans, elle travaille dans une cuisine municipale et habite chez ses parents. Elle sait lire, mais ne comprend pas ce qu'elle lit. Elle est très lente et écrit difficilement.

**G.R** : travaille à l'École Polytechnique depuis 4 ans, comme maçon. Il a une mauvaise lecture et écrit très mal. Il semble très fragile, il a des difficultés à s'exprimer et est "porté" par sa mère.

**R. dC.** : travaillait en bibliothèque depuis deux ans, mais n'a pas pu garder son emploi. Il travaille maintenant comme employé de bureau dans une mairie. Il sait lire mais écrit très maladroitement.

**I.D** : travaille à la cafétéria de la faculté d'Orsay depuis 2 ans. Ses acquis sont entretenus par sa famille. Elle déchiffre et se repère dans un texte. Des difficultés à l'écrit. Ses motivations sont essentiellement affectives.

**M.G** : c'est le plus autonome. Il travaille dans une société de haute technologie, depuis 1 an, et sa formation est demandée par l'entreprise. Sa lecture est aisée mais son écrit est souvent incompréhensible.

**T.E** : il est autonome, bien qu'ayant de grosses difficultés d'élocution. Il a une passion : le football... Et c'est heureux, car il souffre énormément de son isolement. Il travaille dans une cafétéria de magasin à grande surface, et a un travail éreintant, non-sollicitant. Il écrit et se repère dans un texte.

**P.P** : il travaille en cantine depuis 6 ans, dans un milieu entièrement féminin, où il est peu stimulé. Sa lecture est aisée, sa compréhension est bonne, mais il écrit difficilement. Sa relation à l'éducation, à l'apprentissage est perverse : il apprend essentiellement par le désir de l'autre.

**J.-C. N** : travaille à l'entretien d'espaces verts. Il ne peut s'échapper de la systématisation et ne donne pas de sens à ce qu'il lit. Il n'écrit pratiquement pas. Il est motivé, mais reste dans un rapport d'assistantat complet.

**H.P** : échec du placement. Il se trouve actuellement en atelier thérapeutique. Il arrive à lire mais écrit difficilement (il a en outre des difficultés d'ordre moteur). Sa motivation est très forte, et il est un des rares à avoir su conserver ses quelques acquis scolaires et à les enrichir. Sa famille n'y est pas pour rien...

**L.N** : travaille dans un foyer de personnes âgées, depuis 1 an. Elle a des parents, eux-mêmes âgés. Elle est motivée, "bonne élève", mais manque d'autonomie. Elle sait lire mais ne comprend pas toujours. On pourrait dire qu'elle a un petit niveau CE2.

**E.R** : est employée en cantine municipale depuis 3 ans. Comme c'est souvent le cas elle a beaucoup perdu de ses acquis. Elle rencontre actuellement des difficultés au niveau de son travail. Elle sait à peu près lire. Mais elle ne sait pas pourquoi elle vient en formation...

## QUELQUES RÉFLEXIONS sur cette action

Après deux mois de fonctionnement, nous avons pu observer des changements dans les comportements, et nous sommes arrivés à la formulation de trois questions qui nous semblent essentielles dans la poursuite de notre démarche :

**1) Si les jeunes qui quittent l'IMPro ont, dans leur mesure, des acquis en lecture et écriture, ils s'empressent en général de les perdre en l'espace de quelques mois. Pourquoi ?**

- Parce que très souvent il n'y a pas ou peu de désir propre. On a appris pour faire plaisir, à la famille, aux enseignants...

- Parce que les emplois qui leur sont offerts ne sollicitent pas, ou très peu le recours à l'écrit... Ce qui entraîne que les employés "ordinaires" sont eux-mêmes des non-lecteurs ou des lecteurs médiocres...

**2) Le journal circule peu ou pas. Pourquoi ?**

- Très certainement pour les raisons exposées précédemment, mais aussi...

- Parce que, lorsque, au bout de quelques semaines, on arrive à se "raconter", il arrive que le dit journal prenne les caractères d'un journal intime... que l'on n'a pas envie obligatoirement de voir lire par ses collègues de travail ou sa famille, ... d'autant qu'il peut arriver que certains des collègues en question profitent du fait que le travailleur handicapé mental peut faire sans rechigner des tâches qu'ils n'ont pas envie d'accomplir eux-mêmes... Et qu'il peut donc se passer, lorsque l'on "cesse de faire semblant d'être fou" que l'on prenne conscience de sa différence, d'une façon assez douloureuse, parfois.

Le dérapage se fait alors difficilement de l'écrit social au journal intime, puis à l'écrit thérapeutique.

Une troisième question apparaît donc :

**Quelle position nous, formateurs, devons-nous adopter face à ce phénomène ?**

Devons-nous "censurer" ce type d'écrit sous prétexte que nous ne sommes pas nous-mêmes thérapeutes ? Ne courons-nous pas le risque de remuer des choses trop douloureuses dans des

esprits déjà fragiles (ou que nous supposons tels...) ?

Mais n'est-ce pas une des fonctions premières de l'écrit que de permettre de prendre conscience du réel par recul et "digestion" de sa propre pensée ?

N'est-ce pas notre but que d'amener ces jeunes à cette conscience ?

C'est là un débat qui nous semble d'importance, et nous serons sans doute amenés à revoir notre vision de ce journal, à moins que nous décidions de multiplier les différents types d'écrits à produire ...

Pour les formateurs, Joël ROY